

## **55<sup>e</sup> séance plénière du Conseil Parlementaire Interrégional**

**4 décembre 2015 au Parlement de Wallonie**

**Allocution de M. André Antoine, Président du Conseil parlementaire interrégional**

Monsieur le Président du Sommet,  
Monsieur le Président du Conseil économique et social,  
Chers collègues et amis, membres du Conseil Parlementaire Interrégional,

Dans une Europe qui s'étend de Madrid à Helsinki et de Dublin à Riga, la Grande Région peut apparaître comme une construction purement locale, voire désuète. Pourtant, cet espace politique, plus jeune que l'Europe née du traité de Rome, a véritablement transformé la signification des frontières :

- des frontières jadis marquées par des conflits ; des frontières qui incarnent aujourd'hui les portes de la paix et de la compréhension mutuelle ;
- des frontières autrefois symboles de concurrence entre les peuples ; des frontières aujourd'hui placées sous le signe de la coopération.

L'esprit de la Grande Région est de développer les partenariats, de mutualiser les ressources et les savoirs, avec en perspective la prospérité et le bien-être pour tous les citoyens, qu'ils soient Allemands, Français, Luxembourgeois ou Belges.

Les travaux réalisés par notre Conseil et ses différentes commissions, au cours des six derniers mois, en témoignent largement. Emploi, environnement, mobilité, sont ainsi au coeur de recommandations de première importance pour nos entités, nos concitoyens et nos entreprises.

Chers collègues,

Soutenir une croissance économique durable et des emplois de qualité dans la Grande Région constitue un premier enjeu fondamental, analysé en profondeur par nos Commissions des Affaires économiques et des Affaires sociales, sous la présidence de Monsieur Sampaoli. Toutes nos entités sont en effet confrontées à la problématique du dumping social, avec des conséquences dommageables pour l'emploi ; trois d'entre elles concentrent même le plus grand nombre de travailleurs détachés au sein de l'Union européenne. Sans vouloir remettre en cause le « sacro-saint » principe de libre circulation des travailleurs, la recommandation qui nous est soumise invite les acteurs concernés à adopter des mesures concrètes visant à lutter contre ces situations de concurrence déloyale. Retenons, parmi les mesures suggérées, l'instauration d'un système global d'inspection transfrontalier. Mais aussi, dans la lignée de l'arrêt rendu récemment par la Cour de justice de l'Union européenne et des déclarations de la Commissaire européenne, Marianne Thyssen, l'instauration d'un salaire minimum au niveau européen.

Le transport grandrégional, autre fer de lance, a fortement mobilisé les membres de notre Commission « Transports et Communications », et sa présidente Madame Ries. Avec plus de 213.000 travailleurs frontaliers, la modernisation de nos moyens de communication est en effet indispensable. Dans ce contexte, nous ne pouvons admettre les trop nombreux retards observés dans l'aménagement des lignes ferroviaires à grande vitesse. Qu'elles relient Paris à Francfort, Trèves à Luxembourg, ou encore Luxembourg à Bruxelles, l'aménagement de ces lignes, ainsi que leur intégration dans le réseau transeuropéen, doit être accéléré, comme le souligne la première recommandation proposée par la Commission 3. La circulation transfrontalière des taxis entre nos différentes entités doit également être améliorée. S'appuyant sur une analyse de la *Task Force*

*Frontaliers* mise en place par le Sommet, cette même Commission suggère, dans un second projet de recommandation, de revoir la convention, conclue en 1978, entre l'Allemagne et la Belgique, à la lumière des standards actuels de libre circulation. A ce propos, je me réjouis, Monsieur le Président du Sommet, de constater que nos travaux respectifs peuvent être source d'enrichissement mutuel, et profite dès lors de votre présence parmi nous pour plaider en faveur d'une collaboration toujours plus grande entre nos institutions. Si nous avons le devoir de proposer, vous avez le pouvoir de réaliser.

Chers collègues,

Soucieux de préserver la tradition de la Grande Région face à la mondialisation, mais aussi dans un souci de protection de la santé des consommateurs, les membres de la Commission « Environnement et Agriculture » préconisent une réglementation stricte en matière de pratiques viticoles. Son président, Monsieur Negri nous en dira certainement davantage dans quelques instants.

Par ailleurs, en cette année européenne pour le développement, relevons le travail considérable réalisé par cette même Commission sur le thème de la coopération au développement. Parmi d'autres enjeux, la recommandation qui nous est présentée souligne le rôle central de cette politique dans la situation critique des réfugiés en Europe. Problématique que nous pourrions appréhender pleinement lors d'un Forum extraordinaire en mars prochain. A ce sujet, je remercie, Monsieur Theis, pour les encouragements qu'il nous a transmis.

Enfin, sous la présidence de Madame Brück, les membres de notre Commission « Enseignement, Formation, Recherche et culture » ont souhaité saluer le travail de mémoire de la Première guerre mondiale réalisé au sein de nos entités, et particulièrement à Verdun, où ils ont tenu leur dernière réunion. Son « Centre mondial de la paix » contribue, en effet, pleinement à la création d'un souvenir transfrontalier. Les horreurs de la Première guerre faisant tristement partie de notre patrimoine commun, c'est en multipliant les initiatives et en renforçant nos liens que notre Grande Région pourra devenir symbole européen de paix.

Chers collègues,

Rappelons nous qu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale, l'Europe du Traité de Rome naissait d'une utopie fondatrice : celle d'engendrer une paix et une prospérité durables. Et force est de reconnaître que le rêve a cédé la place à la réalité. Le marché commun est devenu l'Union européenne. Les six états membres de la genèse sont désormais vingt-huit. Les valeurs de solidarité, d'équité, d'ouverture et de respect des droits de l'homme se sont imposées comme dénominateur commun de tout un continent.

Reste qu'au terme de plus d'un demi-siècle d'union, la cohésion de l'Europe n'est plus une évidence absolue. L'Europe économique et financière a tremblé suite à la crise grecque. La question du maintien dans l'Union se pose dans certains états membres. Et la tragédie de Paris met à mal la fiabilité de l'espace Schengen.

En citant Paris, je ne peux évidemment passer sous silence notre grande émotion au souvenir de ces 130 personnes, qui le 13 novembre dernier, ont perdu la vie. Je voudrais une nouvelle fois, dire à nos amis lorains, combien notre solidarité est grande. Face à la barbarie, il nous revient de défendre la démocratie, le « mieux-vivre ensemble » mais aussi la sécurité de nos concitoyens. Cet enjeu de sécurité pourrait d'ailleurs être abordé très prochainement au sein de notre sixième commission. La nécessité d'inscrire nos actions dans une dynamique européenne y serait très certainement abordée. L'Europe doit être notre armure face à un terrorisme international.

Chers Collègues,

Cruel paradoxe pourtant. La défiance à l'égard de l'Union n'a d'égal que le besoin d'Europe face aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle. La question des frontières retrouve aujourd'hui une acuité que nous ne soupçonnions plus : d'une part, nous devons les contrôler pour sécuriser nos concitoyens ; d'autre part, nous nous devons d'accueillir les populations qui fuient l'horreur et la barbarie ; mais surtout, nous devons de les ouvrir : les ouvrir à la connaissance, aux compétences, à la culture, aux produits et aux services ou, tout simplement, aux hommes et aux femmes qui créent de la valeur ajoutée.

Fort heureusement, au cœur de cette Europe, des espaces de coopération transfrontaliers démontrent que le développement, la croissance, la culture, la mobilité n'ont pas de frontières. Ces espaces démontrent aussi que l'histoire nous a enseigné le dialogue et la solidarité.

Force est de reconnaître que la Grande Région, à l'instar d'autres groupements de coopération territoriale, a réussi le pari de transformer ces valeurs en projets concrets.

La Grande Région, c'est d'une certaine manière un condensé d'Europe, un banc d'essai du dialogue communautaire, un échantillon de l'intelligence collective de l'Union européenne. Au cœur de ce périmètre géographique, nous avons d'ores et déjà réussi à nous entendre sur la nécessité :

- d'une sphère économique à même de garantir un marché du travail équitable ;
- d'un espace de solidarité à même d'exprimer les valeurs humanistes notamment pour accueillir les réfugiés victimes de la tragédie du Proche-Orient ;
- d'engagements forts, enfin, pour permettre à notre Grande Région de poursuivre sa route sur la voie de la croissance tout en tenant compte des impératifs du développement durable.

Chers collègues,

En s'appuyant sur nos réalisations et sur notre modèle de coopération, notre responsabilité est aujourd'hui d'apporter notre pierre à l'édifice européen. Plus que jamais, c'est par l'exemplarité de nos actions que nous pourrions inspirer nos partenaires au sein de cette Europe renouvelée que nous appelons de nos vœux. Loin d'être spectatrice, notre Grande région se doit de conserver son rôle prophétique et de renforcer son caractère précurseur d'une Europe ambitieuse. Espérons dès lors que les conclusions de notre 55<sup>ème</sup> séance plénière pourront y contribuer largement.

Bon travail à toutes et tous !